

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Lille, le 25/10/2021

### LILLE

#### SECTEUR MASSÉNA- SOLFÉRINO

La ville de Lille et la préfecture intensifient leurs actions de sécurisation

Face à la recrudescence des nuisances et des problèmes de sécurité dans le secteur Masséna-Solférino, **la ville de Lille et les services de l'État ont engagé des actions communes depuis plusieurs semaines afin que les riverains, notamment, retrouvent la tranquillité à laquelle ils aspirent.** Cela se traduit par une intensification des opérations menées conjointement par la Police nationale et la Police municipale, qui s'ajoutent à l'exploitation des caméras de vidéoprotection installées par la ville.

Les dernières opérations de contrôle ont concerné des débits de boissons se déclarant discothèques. Il s'agit d'**identifier les établissements qui usurpent la qualification de discothèque, dont l'objet principal doit être l'exploitation d'une piste de danse**, afin de bénéficier d'une ouverture quotidienne pouvant aller jusqu'à 7 heures du matin en vertu de l'article D 314-1 du code du tourisme issu du décret du 23 décembre 2009.

**Deux opérations de contrôle spécifiques ont ainsi été effectuées les 7 et 19 octobre derniers dans 10 établissements. Le bilan est le suivant :**

- **10 établissements ont été reclassés en bars et ne sont ainsi plus qualifiés de discothèques, ce qui impose désormais aux exploitants de respecter les horaires de fermeture des bars : 1 heure du dimanche au mercredi, et 2 heures du jeudi au samedi.**
- **4 établissements ont fait l'objet d'une fermeture administrative immédiate décidée par la ville de Lille sur avis de la commission communale de sécurité incendie, en raison de leur dangerosité grave et imminente pour la sécurité des personnes. De plus, s'agissant de ces quatre établissements, la ville de Lille a saisi la procureure de la République pour mise en danger de la vie d'autrui, au titre de l'article 40 du Code de procédure pénale.**

En parallèle de la vérification des règles en matière de sécurité, les services de police ont dressé des procès-verbaux pour différentes infractions : défaut d'étude d'impact acoustique, absence d'éthylotest, défaut de déclaration de vidéoprotection. Ces éléments sont transmis au parquet de Lille.

**La ville de Lille et la préfecture ont d'ores et déjà prévu de nouvelles opérations, et sont déterminées à apaiser le secteur Masséna-Solférino.**

#### Contact presse Ville de Lille:

Randa Radhouani - rradhouani@mairie-lille.fr - 03.20.49.57.50 – 06.70.94.77.84

#### **Préfecture du Nord**

Service régional de la communication interministérielle

Tél : 03 20 30 52 50

Mél : [pref-communication@nord.gouv.fr](mailto:pref-communication@nord.gouv.fr)

12-14, rue Jean sans Peur - CS 20003  
59 039 LILLE Cedex